

LES CONTEXTES DE L'ENQUÊTE : LE CAS DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE TUNISIE

Soundous Ben Hariz Ouenniche

Université de La Manouba

Tunisie

Résumé : Le propre d'une enquête linguistique est d'amener l'informateur à énoncer un mot cible qui ne doit en aucun cas être fourni par un tiers. L'enquêteur se doit donc de préparer un contexte linguistique afin de mettre en situation l'informateur. L'élaboration des contextes de l'enquête doit tenir compte de paramètres variables : le type de questionnaire, la relation signe-référent, la typicité ou la saillance des propriétés et l'univers de croyance.

Mots-clés : mot, contexte linguistique, enquête, informateur, questionnaire, enquêteur.

INTRODUCTION

Les enquêtes de l'Atlas linguistique de Tunisie (ALT) ont été effectuées en trois étapes à partir de trois types de questionnaires différents : phonologique, morphosyntaxique et lexical. Dans l'ensemble, ces enquêtes ont touché 3000 informateurs, soit quatre types d'informateurs par point d'enquête (homme/femme adultes ; homme/femme âgés). Ces points d'enquête correspondant à l'organisation administrative et territoriale du pays sont au nombre de 250.

Pour garantir l'objectivité des résultats, nos enquêteurs avaient comme consigne d'amener l'informateur à énoncer un mot cible qui ne doit en aucun cas être fourni par un tiers. Ils se devaient donc de concevoir des contextes précis qui permettent à l'informateur d'énoncer le mot recherché. Mener à bien une telle tâche est fonction de paramètres variables, puisque :

1. Le contexte dépend tout d'abord du type de questionnaire : dans le cadre d'un questionnaire phonétique, l'information recherchée concernera le signifiant ou la matière vocalique. S'il s'agit d'un questionnaire de morphosyntaxe, elle traitera de l'articulation au niveau syntactico-sémantique. Cela peut concerner simplement un fait sémantique pour un questionnaire lexical.

2. Le contexte dépend aussi du degré de complexité dans la relation signe-référent : ainsi, une même dénomination peut désigner des référents différents. De même qu'un objet précis peut avoir plusieurs dénominations d'une région à une autre.

3. Il dépend, d'autre part, de la typicité ou de la saillance des propriétés qu'il évoque : certains référents ne peuvent pas être atteints à partir de leurs propriétés analytiques, l'élaborateur du contexte se trouve alors dans l'obligation d'opérer des choix à l'intérieur d'une gamme de propriétés sujettes à des variations (usage, forme, fonction, relation à l'homme...).

4. Enfin, l'élaboration des contextes dépend aussi de l'univers de croyance qui peut être différent entre un enquêteur et un informateur ou même d'un informateur à un autre.

Ainsi, le contexte, en tant qu'outil d'analyse linguistique, joue-t-il un rôle déterminant dans la structuration des enquêtes. C'est cette valeur heuristique que nous comptons expliciter en nous appuyant sur des exemples précis tirés de l'expérience de l'Atlas linguistique de Tunisie, qui a pour objectif, rappelons-le, de décrire le système dialectal tunisien.

1. LES CONTEXTES ET LES TYPES DE QUESTIONNAIRES

La conception d'un contexte varie selon la nature du fait linguistique visé :

1.1. Le questionnaire phonétique

La dimension phonologique a pour objectif, dans le cadre d'une enquête linguistique, de « dégager les contours du système phonologique [...], son fonctionnement et son économie. »¹ Les faits phonologiques sont appréhendés à travers des unités lexicales. L'objectif de l'enquêteur est donc de faire dire une unité lexicale précise contenant le phonème voulu.

L'opposition [g]/[q]

À titre d'exemple prenons, dans le système consonantique de l'arabe dialectal tunisien, la fameuse opposition [g]/[q], qui a toujours été considérée comme la transposition de traits phonétiques opposant les parlers bédouins aux parlers citadins. Les variations régionales détectées ont montré qu'il s'agit d'un phénomène plus complexe. Dans les régions où l'on prononce pertinemment le phonème [q], un même mot peut être prononcé différemment par un même locuteur mais dans deux contextes distincts : dans le premier contexte, il s'agit d'un emploi libre, dans le second d'un emploi figé.

Par exemple, pour l'adjectif de couleur *bleu* au féminin singulier زرقاة [zarqa], l'enquêteur est obligé de concevoir deux contextes : dans le premier, l'enquêteur incitera l'informateur à donner la couleur d'un objet quelconque, ici en l'occurrence la couleur bleue. Dans le second, il devra vérifier la prononciation de cet adjectif dans un syntagme figé où la base est [ʔi:n] عين, œil. En effet, là où en emploi libre on dit « ورقة زرقاة » [warqa zarqa] *une feuille bleue*, « كرهبة زرقاة » [karahba zarqa] *une voiture bleue*, « كرة زرقاة » [kura zarqa] *un ballon bleu*, les informateurs prononcent systématiquement عين الزرقاة [ʔi:n zarga] *un œil bleu*.

Le même fait est constaté pour le mot قلب [qalb], diminutif de cœur قلب [qalb]. Quand le diminutif réfère à un objet du monde, il est prononcé قلب [qalb], quand il est utilisé dans un syntagme prépositionnel à signification métaphorique : *avec conviction*, il est prononcé قلب [qalb] : يخدم بالقلب [yaɣdem bilqalb], *il travaille « avec conviction »*.

1.2. Le questionnaire morphosyntaxique

Pour une description du système linguistique dialectal tunisien, l'enquêteur est amené à faire des choix sur le fait linguistique à étudier. Dans le cadre du questionnaire morphosyntaxique, la cible est la structure de la phrase et l'information recherchée concernera l'articulation au niveau syntactico-sémantique.

L'enquêteur est amené à présenter une série de questions qui permettront de rendre compte de la morphologie et de la syntaxe des unités formant la phrase dialectal tunisien. Le contexte est ainsi appréhendé comme une investigation linguistique.

Certaines informations recherchées impliquent l'énonciation de paradigmes élaborés qui nécessiteraient un certain niveau d'instruction. Par exemple, il est difficile d'imaginer un analphabète énoncer les paradigmes de flexions verbales des 23 verbes contenus dans le questionnaire morphosyntaxique et ce à l'accompli, l'inaccompli et à l'impératif.

Pour rendre compte d'une telle difficulté, nous présentons le contexte suivant, élaboré par l'enquêteur lors de la pré-enquête. (L'informateur étant un homme âgé de plus de 60 ans) :

توا يا سيدي باش نعملو تصريف

Littéralement : Maintenant monsieur, nous allons faire de la conjugaison

Littéralement : Ah !

في الماضي والمضارع و الأمر

Littéralement : À l'accompli, l'inaccompli et l'impératif

لا مانفهمش حتى شيء

Littéralement : Non je ne comprends rien.

La première réaction de l'informateur à l'annonce d'une série de questions portant sur la conjugaison témoigne de l'importance du contexte linguistique : l'utilisation de jargon métalinguistique face à cet informateur illettré n'a fait que le rebuter et peut même bloquer la suite du questionnaire. Face à cette situation, l'enquêteur change d'angle d'attaque en envisageant un scénario où l'informateur se trouve impliqué dans un rôle bien déterminé. Il demande à celui-ci de jouer le rôle d'un père qui a frappé son fils et à partir de là, il génère la suite du paradigme en changeant à chaque fois la personne ou le temps :

لا وراسك تفهم ايا تقول انا ضربت ولدي انت

Littéralement : Non, vous comprenez je le jure sur votre tête, allons-y, vous dites j'ai frappé mon fils, tu...

ضربت

Littéralement : frappes

هو

Littéralement : lui (il)

ضربو

Littéralement : frappe

Et ainsi de suite...

1.3. Le questionnaire lexical

Si la phonétique et la morphosyntaxe sont conditionnées par le caractère fermé de leur système, il n'en est pas de même pour le lexique qui se définit par son caractère ouvert, ce qui ne facilite pas la tâche de l'enquêteur. En effet, celui-ci est amené à varier les contextes afin de rendre compte de toute la richesse du lexique.

Se contenter d'une seule requête risque de donner lieu à une saisie parcellaire de la variété de la dénomination lexicale.

Soit le contexte suivant :

أنا عندي برشه مشاكل. بت ليلة كاملة و أنا ؟

Littéralement : J'ai beaucoup de problèmes, j'ai passé la nuit entière...

تفكري

Littéralement : Vous réfléchissez

معناها؟

Littéralement : Ce qui veut signifie ?

راك داخة و تخمي

Littéralement : Vous êtes sonné, vous réfléchissez

و الا

Littéralement : Ou bien ?

فلان مش يضرب خماسه في سداسه

Littéralement : Il multiplie son un cinquième par son un sixième

À partir d'un scénario où sont définis un objet (avoir des problèmes), un rôle (présenté par le pronom personnel « je ») et un circonstant (passer toute une nuit), l'enquêteur réussit à recueillir une première réponse تفكري [tfakri], vous réfléchissez, puis à partir des tournures métalinguistiques معناها [maʕnaha], ce qui signifie, et والا [wa illa], ou bien, il amène l'informateur à donner d'autres synonymes libres : داخة [dayxa] vous êtes sonné, تخمي [txamami] vous réfléchissez, ou figé : فلان : فلان مش يضرب خماسه في سداسه [flɛn mʃα yadrab χmassu fi sdassu] Il multiplie son un cinquième par son un sixième.

Dans d'autres cas, la dénomination peut être source de confusion ou de variation pour des raisons socio-environnementales. La précision de la réponse recherchée dépend de l'univocité du contexte : l'exemple type est celui des noms de poisson qui ne relèvent pas de la compétence de l'ensemble des locuteurs (les habitants de la côte et ceux de l'intérieur du pays). D'où l'efficacité des supports iconographiques.

2. CONTEXTE ET VARIATION DÉNOMINATIVE

Le degré de complexité dans la relation signe-référent est un paramètre important qui doit être pris en considération lors de la préparation des contextes des questionnaires linguistiques : si une même dénomination peut désigner des référents différents, le cas inverse existe également et un objet précis peut avoir ainsi plusieurs dénominations d'une région à une autre.

2.1. Un référent, plusieurs dénominations

Les abricots, par exemple, ont deux dénominations, *مشماش* [maʃmaʃ] et *برقوق* [bargug] : Cette dernière dénomination, [bargug] *برقوق*, a une valeur générique à Gafsa, autrement dit, elle dénomme l'espèce. Ailleurs, c'est *مشماش* [maʃmaʃ] qui est générique et *برقوق* [bargug] est une sous-catégorie, désignant une variété d'abricot de petite taille².

Le mot *برقوق* [bargug] étant présent sur tout le territoire, l'enquêteur doit décrire avec précision le référent qu'il vise afin de s'assurer de la signification relative à chaque dénomination.

2.2. Une dénomination, des référents différents

L'élaboration des contextes de l'enquête doit donc prendre en considération les variantes dénominatives, mais elle se doit aussi de prendre garde à la différence référentielle : en effet, une dénomination peut avoir différents référents d'une région à une autre, ce qui témoigne de l'hétérogénéité du système référentiel.

Le mot *شمام* [ʃɛ:m] se réfère selon les régions à trois objets différents :

- Une espèce de végétation à odeur parfumée dans la région du Sahel ;
- Une sorte de melon dans la région de Kébili ;
- Des oranges à Gafsa.

Si l'enquêteur cible un seul de ces trois référents, il risque de ne pas obtenir le signifiant voulu. Donc pour le mettre en évidence, il doit envisager trois contextes relatifs aux trois référents.

3. CONTEXTE ET VARIATION DES REPRÉSENTATIONS

Le troisième paramètre concerne celui de la typicité ou de la saillance des propriétés : il s'agit d'objets qui ne peuvent pas être appréhendés à partir de leurs seules propriétés analytiques. Dans ce cas, leur reconnaissance n'est possible qu'à travers des représentations plus ou moins variables.

Soit par exemple, l'ustensile *باقية* [ba:gja]. Sa définition minimale peut être quelque chose comme un petit ustensile en terre cuite. Selon les régions, il est distingué soit par sa forme plus ou moins allongée, soit par l'usage : il s'agit d'un récipient destiné à contenir un quelconque aliment, ou encore le henné ou le harqous, sorte de liquide noir avec lequel les femmes se font des tatouages, ou décoorent le henné enduit sur les mains.

4. CONTEXTE ET UNIVERS DE CROYANCE

L'élaboration des contextes linguistiques doit prendre en considération l'univers de croyance qui peut être différent entre un enquêteur et un informateur ou même d'un informateur à un autre.

Il arrive que lors des enquêtes certains mots mis en contexte choquent les informateurs. Citons à ce propos [goʃr] « goujat », [manqu:ba] « trouée », [mʃalgha] « étendu ou assis avec nonchalance ». Dans certaines régions, ces mots sont connotés négativement ou même sexuellement.

Il en est de même pour certaines expressions figées dont la charge sémantique péjorative varie d'un point d'enquête à l'autre. À ce propos, nous aimerions citer l'exemple d'une situation

inconfortable dans laquelle s'est retrouvé l'un de nos enquêteurs en voulant inciter l'informateur à prononcer l'adverbial « six douze », qui, précédé du syntagme verbal [darabha] (littéralement : *frappé*) semble signifier exclusivement « se saouler », ce qui rime avec interdit :

« Par exemple, on dit ta femme *darbatha six douze bel kosksi* » (littéralement : *On dit de ta femme qu'elle est frappée six douze avec le coucous*) L'informateur, énervé, lui répond littéralement : « on n'a pas de femme qui se comporte de cette façon indigne ».

Pour l'informateur, l'intensif « six douze » est figé, il ne s'applique qu'à un contexte bien déterminé.³

La notion d'univers de croyance est à prendre en compte lorsque les enquêteurs sont amenés à parcourir différentes régions qui témoignent d'un certain conservatisme moral.

Le mot [tmanjak] qui signifie « se moquer de quelqu'un » et plus familièrement « se foutre de la gueule de quelqu'un », est très marqué dans certaines régions du nord ouest de Tunis ou du sud puisqu'il a une connotation sexuelle, comme peut le montrer la racine du terme.

CONCLUSION

L'Atlas linguistique est une investigation linguistique de terrain ayant pour objectif de collecter des données relatives au parler tunisien afin de décrire le système qui lui est propre.

Afin de mener à bien cette investigation linguistique, le contexte s'avère être un outil primordial. Mais il n'y a pas de recette toute faite, le contexte est le produit de plusieurs paramètres. Il est le résultat aussi d'une interaction entre l'information recherchée et l'information obtenue, la situation envisagée et la situation réelle de l'enquête...

Prendre en considération tous ces paramètres permettrait la réalisation d'un Atlas illustrant le système linguistique du dialectal tunisien. Cette réalisation serait d'autant plus intéressante si elle était accompagnée d'un Atlas parlant, c'est ce à quoi toute l'équipe de l'Atlas linguistique de Tunisie travaille en collaboration avec le LLI.

Bibliographie

- Baccouche (T.) & Mejri (S.), 1998 : « L'Atlas linguistique de Tunisie: problématique phonologique », Aida III, Malta.
- Baccouche (T.) & Mejri (S.), 2000 : « L'Atlas linguistique de Tunisie: spécificités phonologiques », Aida IV, Marrakech.
- Boisson (Cl.) & Thoiron (Ph.), 1997 : *Autour de la dénomination*, Lyon, PUL.
- Gross (G.), 1996 : *Les expressions figées en Français*, Paris, Ophrys.
- Mejri (S.), 1997 : *Le figement lexical*, Faculté des Lettres de La Manouba, Tunis.
- Mejri (S.), 2000 : « L'Atlas linguistique de Tunisie: le questionnaire morphosyntaxique », Aida IV, Marrakech.
- Oueslati (L.), 1999 : « De l'identique au différent, le parcours d'un euphémisme », VI^{es} journées scientifiques du réseau LTT, *L'éloge de la différence : la voix de l'Autre*, Beyrouth.
- Oueslati (L.) : *L'enquête entre validation des questionnaires et qualité des données collectées*, Aida VI 2004, Tunis (à paraître).
- Ouerhani (B.), 1999 : « Polylexicalité ou quand la voix de l'autre se fige dans les mots », VI^{es} journées scientifiques du réseau LTT, *L'éloge de la différence : la voix de l'Autre*, Beyrouth.
- Said (M.), 1999 : « L'emprunt, la difficile intégration de l'autre » dans VI^{es} journées scientifiques du réseau LTT, *L'éloge de la différence : la voix de l'Autre*, Beyrouth.
- Sandly (S.), 2000 : « L'Atlas linguistique de Tunisie: pratiques de l'enquête », Aida IV, Marrakech.

¹ Baccouche T. et Mejri S. 1998, « L'Atlas linguistique de Tunisie, problématique phonologique », AIDA III, Malta.

² Dans certaines régions, **برقوق** [bargug] se réfère à une variété de prune.

³ L. Oueslati, L'enquête entre validation des questionnaires et qualité des données collectées, Actes du Colloque International AIDA 6, Tunis (à paraître)